

Pôle communication



CORONAVIRUS Covid-19

DOSSIER DE PRESSE

Point d'étape sur la crise sanitaire et la vaccination

SAS SANITAIRE

Réouverture de la bulle sanitaire entre la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna

- Cette bulle a été autorisée à rouvrir le lundi 30 août par un arrêté conjoint du gouvernement et du haut-commissariat.
- Les passagers sont dispensés de quarantaine obligatoire à l'arrivée.
- Des conditions continuent d'encadrer les déplacements : recensement de tous les passagers avant le départ auprès des autorités du territoire de destination via un formulaire en ligne, test PCR 72 heures avant le départ pour les plus de 11 ans, justification d'un motif impérieux et priorité aux résidents de Wallis et de Futuna qui doivent se rendre en Nouvelle-Calédonie pour des soins.
- Les demandes acceptées font l'objet d'une autorisation d'enregistrement nominative. Aucun passager ne peut se faire enregistrer sans ce document.
- Les passagers en provenance de Métropole qui souhaitent se rendre à Wallis-et-Futuna doivent toujours effectuer une quarantaine obligatoire à leur arrivée en Nouvelle-Calédonie, avec un test PCR à l'issue. Elle se déroule au Mocambo et est prise en charge par Wallis-et-Futuna.
- La prochaine rotation est prévue le 6 septembre. Un programme des vols sera arrêté en fin de semaine.

Bilan du vol du 30 août :

- 139 demandes d'entrée en Nouvelle-Calédonie ont été formulées via le [formulaire](#) du gouvernement ;
- 115 demandes ont été acceptées et 24 refusées (données non-concordantes, doublons de formulaires, absence de motifs impérieux) ;
- 114 passagers ont embarqué, ainsi que deux accompagnants d'Evasan pour un aller-retour ;
- Parmi eux, 47 passagers voyageaient pour un motif médical, 25 pour un motif familial (résidents calédoniens en attente d'un retour), 21 pour un motif professionnel et 22 étaient en transit pour la Métropole.

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc ***

Nouveau formulaire de recensement des passagers qui souhaitent venir ou revenir en Nouvelle-Calédonie pour un motif impérieux

- Ce nouvel outil est en ligne depuis le 1^{er} septembre. Il est accessible depuis le site du gouvernement (www.gouv.nc/coronavirus) ou en cliquant [ICI](#)
- Il doit permettre un meilleur suivi des demandes et une gestion sécurisée des informations.

Quarantaine du Médipôle

- Cette quarantaine a été autorisée par un arrêté conjoint du gouvernement et du haut-commissariat.
- Elle est réservée aux professionnels de santé vaccinés et répond aux mêmes protocoles sanitaires que les autres lieux de quarantaine (aucune sortie, test PCR à l'issue, etc.).
- Elle compte 28 places et son financement est assuré par le Médipôle, avec une participation des personnes confinées à raison de 45 000 francs.
- Ce dispositif vise à répondre aux difficultés de recrutement des professionnels de santé.
- Sa montée en charge sera progressive afin d'ajuster les procédures, si besoin.

À ce jour, elle accueille cinq personnes arrivées dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, dont une infirmière recrutée par le centre hospitalier du Nord.

Remplissage des quarantaines dans les hôtels réquisitionnés par le gouvernement

- À ce jour, seules sont encore disponibles quelques places en novembre et décembre.
- Sont actuellement réquisitionnés, les hôtels Le Méridien, Château Royal, Nouvata, Le Lagon et Le Stanley.
- 260 magistrats et fonctionnaires délégués y seront accueillis en novembre, dans le cadre du référendum.
- Quinze escadrons de gendarmes sont aussi attendus (renouvellement des cinq escadrons permanents et arrivée de dix escadrons supplémentaires) Tous sont vaccinés et seront soumis, avant leur départ, à un test PCR ainsi qu'à un test sérologique afin de confirmer leur éligibilité au protocole de septaine.
- Ils effectueront leur septaine dans des sites gérés par les Forces armées de Nouvelle-Calédonie. Seuls 780 d'entre eux seront accueillis au Nouvata. Tous seront soumis à un test PCR à l'issue de leur septaine.

À ce jour, 601 personnes sont accueillies en quarantaine dans les hôtels réquisitionnés par le gouvernement.

VACCINATION

Troisième dose de vaccin Pfizer/BioNTech

- Conformément à l’avis de la Haute autorité de santé (HAS) et à l’autorisation de mise sur le marché de ce vaccin (AMM), seules les personnes immunodéprimées peuvent bénéficier, en Nouvelle-Calédonie, d’une 3^e dose de vaccin Pfizer dès un mois après la 2^e dose ; ceci sans sérologie préalable et sur prescription de leur médecin traitant.
- L’extension de l’AMM du vaccin aux personnes de 65 ans et plus est attendue. La Nouvelle-Calédonie s’y conformera.

À ce jour, 149 personnes ont reçu une troisième dose de vaccin en Nouvelle-Calédonie.

Un agenda hebdomadaire des journées de vaccination

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie publie tous les vendredis un agenda des journées de vaccination de la semaine à venir.
- Il est diffusé à l’ensemble des médias locaux et publié dans la presse.
- Les médias sont invités à relayer largement ces informations dans leurs colonnes, sur leurs antennes et sur leurs ondes.
- Ces informations sont aussi disponibles sur le [site du gouvernement](#).

À ce jour, plus d’une vingtaine de dates sont programmées dans les trois provinces, en plus de l’offre déjà proposée par les centres de vaccination.

Péréemption des stocks de vaccins Moderna et Pfizer

- La Nouvelle-Calédonie dispose d’un stock de 6 000 doses du vaccin Moderna, données par l’État à l’issue de la campagne de vaccination à Wallis-et-Futuna. Elles atteindront leur date de péréemption le 20 septembre.
- Ces vaccins seront mis à la disposition des Calédoniens très prochainement.
- Le stock de vaccins Pfizer/BioNTech de la Nouvelle-Calédonie s’élève actuellement à un peu plus de 100 000 doses, dont 67 860 devront être utilisées avant le 30 octobre, 28 080 avant le 30 novembre et 9 360 avant le 31 décembre.

Vaccination en tribus et dans les quartiers

- Le gouvernement dévoilera prochainement son calendrier des journées de vaccination. Ce projet fait suite à sept opérations pilotes :

| Date | Lieu | Nombre d'injections effectuées |
|------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Samedi 14 août | Tribu de Wanap (Koumac) | 34 |
| Samedi 14 août | Foire de Bourail | 71 |
| Dimanche 15 août | La Conception (Mont-Dore) | 123 |
| Lundi 16 août | Tribu d'Unia (Yaté) | 139 |
| Mardi 17 août | Tribu de Banout (Ouvéa) | 67 |
| Samedi 28 août | Nouvelle, Kuendu Beach (Nouméa) | 177 |
| Samedi 28 août | Tribu de N'Dé (Païta) | 85 |
| TOTAL | | 696 |

Opération pilote de vaccination au lycée Dick-Ukeiwë

- Elle aura lieu dans cet établissement de 2 000 élèves les mardis 14 septembre et 5 octobre, et s'adresse aux élèves et aux personnels de l'établissement.

Formation à la vaccination

- Au cours des deux dernières semaines, 140 professionnels ont été formés à la vaccination contre le Covid-19 par l'Institut de formation des professions sanitaires et sociales (IFPSS) afin d'accompagner le déploiement de la campagne de vaccination sur tout le territoire.
- Il s'agit de professionnels récemment autorisés à pratiquer cet acte : pharmaciens, vétérinaires, techniciens de laboratoire, dentistes et manipulateurs radio.

Délivrance des certificats Covid numériques UE (QR codes)

- 8 295 certificats ont été délivrés depuis le lancement de ce service, le 19 juillet.
- Un téléservice permettra prochainement à toutes les personnes vaccinées en Nouvelle-Calédonie d'obtenir leurs certificats en ligne.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

- La Polynésie française est toujours confrontée à une situation dramatique.
- Le dernier point de situation Covid-19 du ministère de la santé, en date du 1^{er} septembre, faisait état d'un total de 446 décès, dont 10 au cours des dernières 24 heures, et de 351 hospitalisations auxquelles s'ajoutent 61 hospitalisations en réanimation.
- Les volontaires calédoniens actuellement en mission en Polynésie française évoquent un « état de guerre sanitaire », un hôpital où « la mort est omniprésente ». « Les chiffres du nombre de morts parlent d'eux-mêmes. Écoutons-les et vaccinons-nous ! », exhorte l'un d'entre eux. Source : <https://gouv.nc/actualites/31-08-2021/sur-le-front-du-variant-delta-en-polynesie>